

Réunion du mardi 6 juin

Etaient présents : Thérèse Gallani, Yolande Guerné, Brigitte Hirschel, Jean-Jacques Pansiot

Excusés : Micheline Debus, Hubert Oberbach, Jean-Louis Scheidt

Avec la participation de François Uberfill.

La discussion a porté notamment sur l'accès aux actes notariés (nous avons eu une réponse la semaine suivante lors de notre visite aux AD67). Brigitte se pose aussi la question d'une numérotation de nos ancêtres comme le numéro SOSA, mais incluant les collatéraux.

En cherchant sur Internet nous avons trouvé la [numérotation Beruck](#)

Celle-ci part de la numérotation SOSA (un nombre pour chaque ancêtre) puis greffe une série de lettres (initiale du prénom d'un enfant, majuscule pour les garçons, minuscule pour les filles, sexisme ?), symboles (& pour époux, * pour parrain/marraine). Bien entendu un même individu pourrait avoir plusieurs "numéros" (implexe) et il y a des règles pour ne garder qu'un numéro unique.

Ce système est assez astucieux mais compliqué,

Exemple **4P2&fG*a** désigne

4 : grand-père paternel (facile, notre SOSA 4)

4P2 : est le deuxième fils du grand-père (en dehors de notre père) dont le prénom commence par P, disons Paul (un frère de notre père SOSA 2, c'est un oncle paternel donc). Il y a sans doute aussi 4P notre oncle Pierre.

4P2&f : Françoise, la femme de Paul (une tante)

4P2&fG : Gustave un fils de Paul et Françoise (un cousin donc)

4P2&fG*a : Antoinette la marraine de Gustave

(mais je peux me tromper :-))

Il me semble que ce système n'a d'intérêt que si on veut indexer des fiches papier, mais sans doute inutile avec un logiciel de généalogie.

Par ailleurs François Uberfill est venu nous donner un coup de main pour la traduction d'actes en allemand.

Planning des prochaines réunions : mardi 13 juin visite des archives départementales, mardi 4 juillet réunion à HautePierre.

Visite aux archives départementales du Bas-Rhin, du mardi 13 juin

Nous nous sommes donc retrouvés devant les [Archives Départementales du Bas-Rhin](#). Nous étions peu nombreux, plusieurs personnes ayant dû se décommander, et le groupe CGA qui devait venir avec nous ayant fait faux bond. Cela nous a permis d'avoir une visite très interactive.

Nous avons ainsi pu visiter la salle de restauration (mineure) des documents et avoir quelques explications. Nous avons aussi visité un magasin où divers documents nous ont été présentés, représentatifs de la variété des archives. Par exemple

- le plus spectaculaire, une lettre d'indulgence sous la forme d'une enluminure du XIII^{ème} siècle, format environ A2
- le cahier de doléances de la communauté juive de Strasbourg soumis en 1789 aux Etats-Généraux (sous forme d'un recueil relié de différents documents)
- un exemple d'autorisation d'exercer sur les places publiques pour un acrobate (archives versées par la préfecture, 19^{ème} siècle)
- la lettre manuscrite (datée de 1945) d'un condamné à mort, écrite à sa famille deux heures avant son exécution (archive privée déposée aux AD67).

Ensuite nous nous sommes rendus en salle de lecture, où notre guide s'est livrée à une recherche improvisée dans les catalogues : comment trouver les archives notariales pour Oberbronn. Une fois que l'on connaît la série des archives notariales, le plus difficile est sans doute de savoir chez quel notaire l'acte a été passé. Si on ne connaît pas le nom du notaire, cela peut s'avérer compliqué.

Au final une visite instructive et agréable (et en plus les locaux sont bien entendu climatisés).

JJP